

GROUPEMENT NATIONAL DES RAIDS MULTISPORTS DE NATURE

www.raidsmultisports.fr

Groupement National des Raids Multisports de Nature
CREPS de Vallon
Route de Sallavas
07160 VALLLON PONT d'ARC

Passer d'un groupement à une fédération : pour quelles raisons ?

Le groupement existe depuis 4 ans. Le passage en fédération ne changera absolument rien à notre philosophie de départ : laisser le libre arbitre aux organisateurs de proposer les raids qu'ils veulent comme ils le souhaitent, en fonction de leur territoire et des activités qu'ils peuvent offrir. Les quatre années du groupement plaident pour nous : nous ne sommes jamais intervenus pour modifier une quelconque organisation ou pour imposer des règles. Ces craintes étaient déjà formulées voici quatre ans et elles ressortent avec le mot « fédération » mais c'est une hérésie. Tous les membres sont des raideurs et le passage en fédération ne changera absolument pas notre vision des choses.

Alors que nous sommes une vraie discipline sportive, l'organisation administrative française est ainsi faite que seules les fédérations peuvent recevoir délégation du ministre pour gérer et organiser leur activité. Aujourd'hui, nous n'avons pas de reconnaissance au regard de la réglementation française et de la Loi. Le passage de groupement en fédération répond donc à une volonté de non discrimination par rapport aux autres sports. Pourquoi en devenant une fédération, deviendrions nous tout ce que vous n'aimez pas ?

Il est aussi important de préciser que même si nous devenons une fédération (par nos statuts et notre vote), seule la délégation du Ministère nous donnera des pouvoirs et la position politique de Madame la Ministre n'est pas encore connue.

Nos principales motivations :

1. Que le challenge national puisse être un vrai championnat de France officiel. Seules les fédérations délégataires peuvent délivrer les titres de champions de France

2. Pouvoir prétendre au CNDS et aux subventions de fonctionnement et d'investissement du Ministère. L'agrément nous permet de solliciter les collectivités mais pas les crédits d'Etat.

3. Permettre l'accès aux mineurs à des raids sportifs sur plusieurs jours. L'actuelle réglementation d'Accueil Collectif des Mineurs (ACM) est très contraignante, ce qui est légitime mais inadapté au développement des pratiques sportives pour les jeunes. Quand on est une fédération, on peut inscrire les stages jeunes au calendrier sportif de la fédération. La réglementation ACM ne s'applique pas.



4. Aujourd'hui, notre sport représente environ 40.000 pratiquants. Nous pourrons le prouver en collectant toutes les coordonnées des participants aux raids en France, ce que nous faisons déjà pour 40% d'entre eux. L'objectif à terme est de réunir 100% des pratiquants pour montrer aux pouvoirs publics ce que représente notre sport. Ces pratiquants sont répartis sur environ 300 épreuves (raid élite, raid sportif, découverte etc..) gérées par 170 organisateurs. La moitié des épreuves sont non fédérées, 21% sont organisées par des clubs FFCO, 17% par des clubs UFOLEP et 3% par des clubs FFCK. Le groupement se veut représentatif de tous les raids. Il en sera de même en étant fédération. Ce n'est pas parce qu'on change de nom et de statut qu'on change d'opinion et de façon d'envisager la coopération interfédérale ! Nous souhaitons travailler avec la FFCO pour tirer vers le haut les raids en orientation. Nous souhaitons travailler le plus possible les écoles de raids vers l'UFOLEP qui a les compétences, les moyens humains et la philosophie appropriée pour ces pratiques en faveur des jeunes. Plus généralement, nous souhaitons coopérer avec les autres instances fédérales chaque fois que cela permet le développement de l'activité dans le respect des prérogatives de chacun. Or, malgré le nombre de pratiquants, nous ne bénéficions d'aucun cadre technique et d'aucune subvention du Ministère. La seule aide publique émane du pôle ressource (organe du Ministère) et est très faible au regard des aides publiques allouées à des fédérations de même taille.

5. Peser sur la structuration européenne. Etre une fédération officielle nous permettra de peser sur la structuration européenne et d'apporter à la France une place digne de son rang dans les raids

6. Etre reconnu par les instances sportives. Le CNOSF est composé de fédérations olympiques et non olympiques. Le poids de cette institution est fort car il représente tous les licenciés français. Certaines commissions, notamment en sports nature ont un rôle important auprès des gestionnaires de sites, des administrations etc.. être une fédération permettrait de travailler avec ces instances, dans un cadre officiel.

7. Aujourd'hui, chaque adhérent du groupement peut obtenir un agrément du Ministère des sports mais c'est chaque fois un nouveau combat. En étant fédération, chaque structure infra bénéficie automatiquement de l'agrément national de sa fédération de tutelle.

8. la communication. Quand on dit « Fédération Française de… » : tout le monde comprend. Quand on parle de Groupement : c'est nettement moins évident.

9. Le développement de la pratique chez les jeunes. Depuis 20 ans, nous sommes quasiment les seuls à fonctionner sans financements publics. La pratique « adulte » peut continuer à se développer avec une majorité de financements privés et nous garderons ce cap. Par contre, pour les jeunes, l'intervention d'éducateurs, l'acquisition de matériels, la rotation sur plusieurs activités telles que la C.O ; le kayak, le VTT, les ateliers de corde, nécessitent absolument le concours de la puissance publique.



GROUPEMENT NATIONAL DES RAIDS MULTISPORTS DE NATURE

Le décalage est criant : 2° APPN en UNSS derrière l'escalade avec 28.000 licences UNSS raid et moins de 10 écoles de raids recensés en France et 1 seul raid junior sur plusieurs jours !

Combattre les idées reçues :

1. **On devra respecter des normes et codes établis** : FAUX

Notre fondement est la libre organisation. On pourra très bien poursuivre le développement et la structuration de notre sport en respectant son principe fondateur : chacun organise les raids qu'il souhaite du moment que ce sont des enchaînements d'activités sportives de nature non motorisées ! Ceci restera inscrit dans nos statuts et en plus c'est la volonté politique de la majorité des acteurs du raid. Par contre, il y a confusion avec le volet réglementaire. Il est évident que nous avons un rôle important pour participer, aux côtés de l'Etat, à la sécurité des pratiquants. Cela passe par une responsabilisation des organisateurs par rapport à la sécurité et au respect de la réglementation, pas nécessairement maîtrisé par 100% de nous.

2. **On sera là pour la politique du chiffre** : FAUX

Nous n'avons pas l'intention de prendre des licences à plus d'1€ par personne. C'est vrai que pour être reconnu par les instances, il faut montrer qu'on est x licenciés. D'où notre système totalement atypique de disposer via les organisateurs des adresses mails des participants et de ne solliciter qu'un forfait. Nous voulons juste montrer le poids de notre sport et continuer à laisser chacun la possibilité d'aller dans un club de C.O ou de Tri ou FFA ou FFCK ou UFOLEP ou FFC etc.. s'il trouve une expertise complémentaire ou différente dans un club fédéral.

Nous nous devons aussi de répondre à de véritables attentes en matière d'assurance RC et IA, ce que nous avons déjà fait en tant que groupement et qui sera conforté en tant que fédération.

3. **La soif de pouvoir** : FAUX

Les administrateurs du groupement sont de simples raideurs et organisateurs. Pas de « réunionite », pas de chambres d'hôtels dispendieuses, pas d'enjeu de pouvoir. Lisez les compte rendus de nos séances, venez à l'AG, contactez nous, discutez avec nous sur les raids et vous changerez d'avis sur la vision que vous pouvez avoir de ceux qui essaient de développer votre sport.

Hervé SIMON
Président du Groupement National
des Raids Multisports de Nature

www.raidsmultisports.fr

SPORTS de NATURE